

Trois photos de l'intervention collective au Québec (1988, 2003 et 2015)

Colloque RQIIAC 2016, Université Bishop
Vendredi 27 mai 2016

Yvan Comeau, École de service social, Université Laval

Denis Bourque, Université du Québec en Outaouais et Chaire de recherche en organisation communautaire

René Lachapelle, postdoctorant, Chaire de recherche en organisation communautaire

Plan de travail

Trois séries de photos sur sept aspects :

1. Les milieux de travail
2. Les profils des OC
3. L'emploi occupé
4. Les pratiques
5. Les courants d'idées
6. La scolarisation, la formation continue et la supervision
7. Le regroupement local et régional des intervenants collectifs

1. Les milieux de travail

Les OC affirment que leurs établissements touchent, à partir de 2003, de plus en plus une « population mixte (faibles et moyens revenus) » (57,4 % en 1988, 70,4 % en 2003 et 70,3 % en 2015). Une population « très majoritairement à faible revenu » est moins priorisée depuis 2003 (26,9 %, en 1988, 18,4 % en 2003 et 21,1 % en 2015).

1. Les milieux de travail

Comparativement aux années 1988 et 2003, la tendance à un rattachement de type « équipe ou module composé exclusivement d'intervenants communautaires (tout titre d'emploi assimilé) » est dominante en 2015 (13,2 %, 27,3 % et 61,9 %). Le rattachement en équipe multidisciplinaire connaît une décroissance marquée depuis 2003 (60,4 %, 51,7 % et 24,3 %).

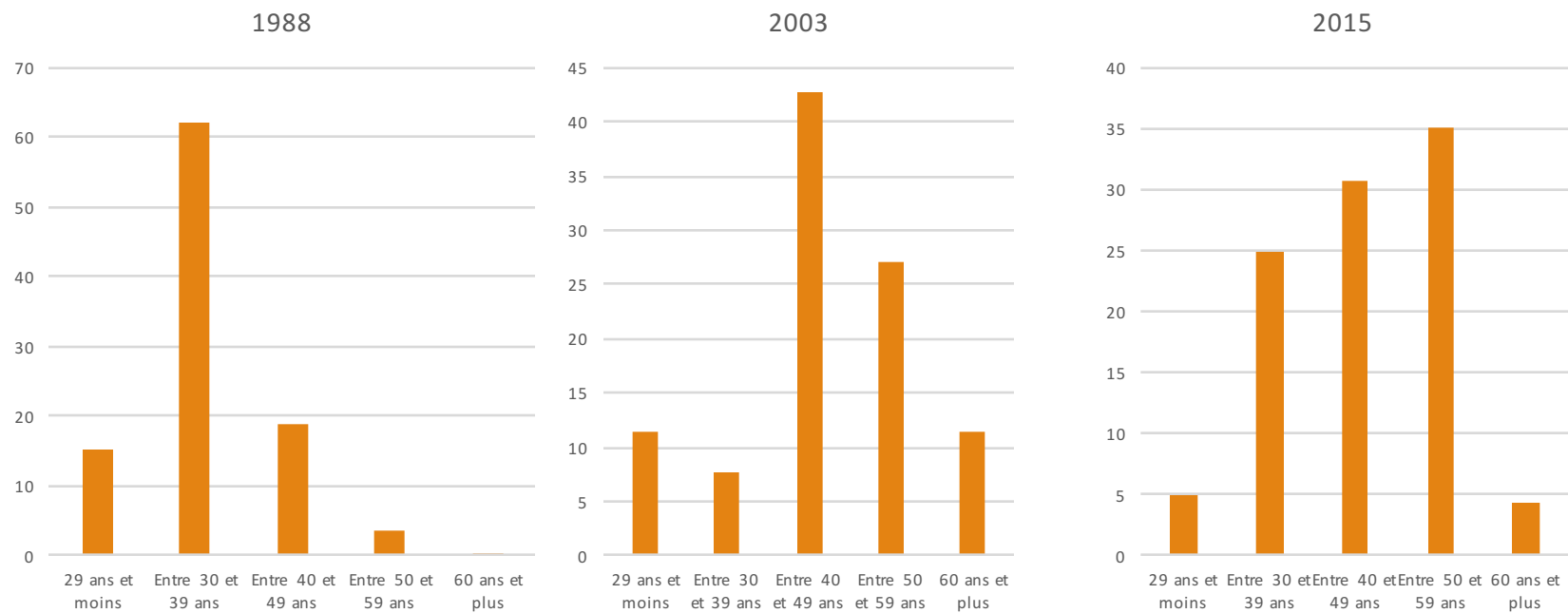
1. Les milieux de travail

Les effets anticipés par la Loi créant les CISSS (2015) sont plus importants que ceux pressentis par la loi créant les CSSS (2003) sur l'énoncé « mon travail se trouve modifié par les mesures contenues dans ce projet de loi » (51,5 % en 2003 et 58,2 % en 2015).

2. Les profils des OC

En 2015, à l'encontre de la situation en 1988 et en 2003, les OC du réseau public sont très majoritairement des femmes (47,6 %, 48,8 % et 70,7 %).

2. Les profils des OC : l'âge



2. Les profils des OC

(Commentaires sur les graphiques précédents.)

Sur le plan de l'âge, les portraits des figurants pris en 1988, 2003 et 2015 sont très différents. En fait, les portraits permettent de suivre les générations, notamment celle née entre 1958 et 1968, puis celles nées dans les années 1970 et 1980. L'âge des OC était le plus élevé en 2003. Un certain rajeunissement s'est produit en 2015, mais sans atteindre la situation de 1988.

3. L'emploi occupé

Pour une série d'affirmations visant à vérifier la satisfaction au travail, il n'y a pas de différence entre les scores de 2003 et ceux de 2015.

3. L'emploi occupé

Comparativement à 1988, les OC estiment bénéficier davantage d'autonomie professionnelle depuis 2003 (67,6 %, 79,9 % et 78,6 %).

3. L'emploi occupé

Comparativement aux décennies précédentes, les OC font en 2015 moins « d'interventions psychosociales de première ligne » (19,5 %, 20,9 % et 10,2 %).

4. Les pratiques

En 2015, les OC mènent de front un plus grand nombre de dossiers ou de projets d'intervention qu'en 2003 (moyennes de 9,4 et 11,7 dossiers). Ces dernières années, elles et ils leur consacrent moins de temps dans la semaine (moyennes de 7,2 et 6,3 heures) et leur durée est toutefois plus longue (moyennes de 21,5 et 26,8 mois).

4. Les pratiques

Certains domaines sont de moins en moins importants pour l'OC depuis 2003. Les plus évidents sont : le maintien à domicile, la santé mentale, l'accès à l'emploi, la santé au travail et l'environnement. D'autres domaines prennent de l'importance : le développement local / développement des communautés, le vieillissement, la pauvreté et la réussite scolaire.

4. Les pratiques : identifier les besoins

Les manières d'identifier les besoins changent selon les époques :

- les « demandes de la population » sont la façon la plus importante de faire, et ce, particulièrement depuis 2003 (33,1 %, 41,3 % et 40,5 %)
- en 1988, le « supérieur immédiat » avait un rôle important à jouer sur ce plan (13,2 %, 6,1 % et 3,9 %)
- en 2003, la « propre analyse de besoins » faite par l'OC était relativement importante (18,4 %, 24,5 % et 17,8 %)
- en 2015, les « demandes d'autres équipes de l'organisme ou d'autres intervenants collectifs » prennent plus d'importance qu'auparavant (10,2 %, 6,8 % et 21,1 %).

4. Les pratiques

Depuis 2003, les dossiers ou projets d'intervention en OC s'intéressent de plus en plus à la population en général plutôt qu'à un groupe socio-économique particulier (22,9 %, 37,3 % et 44,9 %).

4. Les pratiques

Comparativement à 2003, le groupe des personnes âgées est davantage visé en 2015 par l'OC (19,5 % et 26,8 %).

4. Les pratiques

Les « femmes (condition féminine) » occupent de moins en moins de place dans les dossiers ou projets d'intervention de l'OC (10,2 %, 4,8 % et 2,0 %).

4. Les pratiques

Les projets ou dossiers d'intervention des OC visent des groupes en difficulté différents selon les décennies :

- en 1988, les « personnes handicapées » retenaient particulièrement l'attention parmi les groupes en difficultés (56,4 %, 39,4 % et 40,4 %)
- en 2003, les projets concernaient plus souvent les « psychiatisés et ex-psychiatisés » (11,9 %, 36,2 % et 21,3 %)
- en 2015, les « victimes de violence » (14,9 %, 11,7 % et 19,1 %) et le groupe des « sans-abri » (5,9 %, 10,6 % et 16,9 %) occupent une place plus importante qu'auparavant parmi les groupes en difficulté.

4. Les pratiques

Les types de groupes animés par les OC sont en 2015 davantage des « comités » (20,0 % et 26,1 %) et des « tables de concertation » (21,7 % et 25,3 %), et moins des « équipes inter ou multidisciplinaires » (11,1 % et 8,2 %) et des « coalitions » (6,3 % et 3,2 %).

4. Les pratiques

Les principales fonctions exercées par les OC occupent les mêmes proportions en 2015 qu'en 2003 : « organisation de réunions et d'assemblées », « animation de réunions et d'assemblées », « organisation d'actions », « aide au développement de stratégies » et « formation et conseil » (cumulées, 59,7 % et 63,8 % de toutes les fonctions).

5. Les courants d'idées

Au cours des ans, les OC ont changé leurs références idéologiques :

- le principal courant qui est demeuré stable est « la prise en charge par le milieu » (34,3 %, 33,7 % et 34,7 %)
- un courant important qui a gagné du terrain est « la concertation du milieu » (25,3 %, 35,0 % et 36,9 %)
- les courants qui exercent moins d'influence chez les OC sont la « conscientisation » (14,6 %, 11,9 % et 8,2 %) et l' « alternative » (6,0 %, 4,4 % et 2,3 %)
- en même temps que la profession se féminise, l'intervention ne se réfère pas davantage au « féminisme » (3,7 %, 2,6 % et 2,0 %).

5. Les courants d'idées

Les valeurs de la solidarité (24,8 %, 34,2 % et 35,1%) et la justice (16,2 %, 18,4 % et 19,4 %) s'avèrent de plus en plus fortes avec le temps. Les valeurs suivantes sont plutôt en déclin : l'autonomie (26,3 %, 22,6 % et 20,6 %), la liberté (3,5 %, 2,5 % et 1,7 %), l'harmonie (3,7 %, 2,5 % et 1,4 %) et la combativité (4,3 %, 1,2 % et 1,1 %).

5. Les courants d'idées

Comparativement à 2003, les OC se réfèrent davantage en 2015 au modèle de l' « animation » (13,1 % et 26,7 %) et à celui de l' « organisation de services » (19,6 % et 25,3 %). D'autres modèles sont en perte de vitesse depuis 2003 : « organisation d'entreprises communautaires ou d'économie sociale », « participation et pression » et « tous ces types ». Le modèle « politisation et éducation politique » est marginal et plutôt stable dans le temps (3,4 % et 4,1 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

L'obtention d'un BA devient la norme en 2015 (58,5 %, 59,6 % et 71,6 %). L'obtention d'une maîtrise s'est accrue au début des années 2000 et s'est stabilisée par la suite (19,1 %, 27,8 % et 24,5 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

L'importance de la discipline du TS dans la formation des OC s'est accrue entre 1988 et 2003, de sorte que la majorité des OC ont depuis ce temps au moins un diplôme en TS (40,5 %, 58,8 % et 54,8 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

Comparativement à 1988, à partir de 2003, un plus grand nombre d'OC estiment que leurs « études les ont bien préparés à occuper leur poste en intervention collective » (61,4 %, 75,1 % et 75,0 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

Dans les dernières décennies, davantage d'OC participent à des activités de formation (au cours des trois années précédant l'enquête) (47,6 %, 63,0 % et 57,2 %). D'ailleurs, elles et ils estiment de plus en plus que ces activités contribuent à améliorer leur pratique (87,1 %, 94,6 % et 95,6 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

Depuis 1988, les OC d'un même établissement sont de plus en plus nombreux à tenir des rencontres entre OC (54,5 %, 84,4 % et 97,3 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

Les OC ont davantage l'impression d'avoir suffisamment de supervision professionnelle (31,3 %, 44,3 % et 70,7 %). De plus, on la juge de plus en plus d' « excellente qualité » (12,9 %, 20,0 % et 44,8 %). À ce propos, la supervision professionnelle en 2015 est devenue l'attribution d' « une ou un autre employé (non-cadre), chef d'équipe ou de projet » (4,1 %, 8,3 % et 46,6 %) et moins celle du « supérieur immédiat » (75,4 %, 31,9 % et 32,8 %).

6. La scolarisation, la formation continue et la supervision

Le soutien apporté par les pairs paraît de plus en plus suffisant pour les OC (61,7 %, 72,5 % et 87,0 %), de même que le soutien accordé par les supérieurs salariés (46,3 %, 51,9 % et 59,6 %).

7. Le regroupement local et régional des intervenants collectifs (IC)

Plus de 50 % des IC de tous les réseaux sont d'accord pour la création d'un regroupement régional pour tout type d'IC, peu importe leur organisation (55,8 % des ADR, 57,0 % des OC et 51,5 % des IC en milieu communautaire).

7. Le regroupement local et régional des intervenants collectifs

Ces taux chutent lorsqu'on leur demande leur accord sur la création d'un regroupement local formel pour les salariés en IC peu importe leur organisation (53,5 % des ADR, 38,1 % des OC et 44,7 % des IC en milieu communautaire) ; il y a même un rejet de la part de 39,4 % des répondants (tous réseaux confondus).

Si la proposition porte sur un regroupement local informel, les accords remontent (54,1 % des ADR, 51,3 % des OC et 50,5 % des IC en milieu communautaire).

7. Le regroupement local et régional des intervenants collectifs

Un certain nombre de répondants affirment que de tels regroupements locaux existent déjà formellement (16,5 %) ou informellement (19,2 %).

Merci de votre présence et de votre participation !